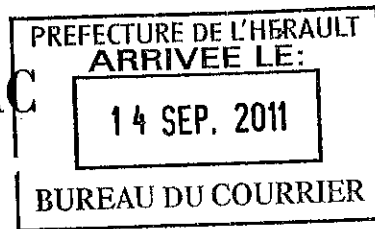




UVIGNAC



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 20
Votants : 27
Date de la convocation : 2 septembre 2011

N° 11.09.08.14

L'an deux mille onze et le huit du mois de septembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mmes SANTONJA, LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, Mlle CROS, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. SAVY.

PROCURATIONS : M. COMBE en faveur de Mme LABORDE
Mme ALQADI NASSAR en faveur de Mme PLAYS
M. PAUL en faveur de M. BOUISSEREN
M. CARILLO en faveur de Mme CARRETIER
M. TALBOT en faveur de M. ALLOUCHE
M. FÉVRIER en faveur de M. BOUSQUEL

ABSENTS : MM CAPRON, PLANCHERON

BUDGET COMMUNE – DM 2

Rapporteur : Monsieur OUSSET

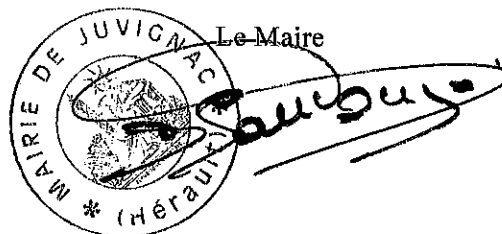
Il est proposé au Conseil municipal d'adopter les modifications de crédits suivantes :

- **Dépenses de fonctionnement : + 146 889 €**
 - 61523 – Entretien VRD : - 40 000 €
 - 62848 – Autres prestations : -5 000 €
 - 6555 – Contributions CNFPT : - 14 204 €
 - 657361 – Caisse des Ecoles : + 88 204 €
 - 657362 – CCAS : + 25 000 €
 - 657363 : Budgets annexes : + 85 000 €
 - 68 11 : Amort incorp. & corp. : + 7 889 €
- **Recettes de fonctionnement : + 146 889 €**
 - 7066 – Red.& droits serv .sociaux : + 25 000 €

- 70841 – Mise à disposition personnel : + 85 000 €
- 7381 : taxes additionnelles au droit de mutation : + 26 889 €
- 7788 : Produits exceptionnels : + 10 000 €
- **Dépenses d'investissement : + 7 889 €**
 - 1641 : emprunts en € : + 7 889 €
- Recettes d'investissement : + 7 889 €
 - 28031 : amort.frais études : + 9 003 €
 - 2805 : amort. Concessions... : + 2 452 €
 - 28128 : amort.autres amén.terrains : - 252 €
 - 281312 : amort.bat.scol. : + 1 247 €
 - 281316 : amort.trav.cimetière : - 2 571 €
 - 28135 : amort.const & instal .gen. : - 638 €
 - 28138 : amort.autres constructions : - 725 €
 - 281578 : amort.autres mat.voirie : - 356 €
 - 28158 : amort.autres mat.tech. : -617 €
 - 28181 : amort.instal.gen : + 254 €
 - 28183 : amort.mat.bureau & inf. : + 914 €
 - 28184 : amort.mob : - 504 €
 - 28188 : amort. autres immos. : - 318 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur Ousset à la majorité (cinq contre).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.



Acte rendu exécutoire
 après dépôt en préfecture
 le
 et publication
 le